

Le secteur primaire au Maroc

La place :

Le Maroc indépendant a accordé à son agriculture et ses compagnes une grande importance. Ce secteur d'activité a toujours été une priorité des décideurs en matières de politique économique.

Ainsi des efforts considérables ont été consentis à ce secteur et il continue à bénéficier de nombreux avantages :

- Efforts d'investissements en infrastructures (barrage) ;
- Exonérations fiscales (droits de douane) ;
- Subventions (énergie) ;
- La CNCA pour le financement de beaucoup d'activités du secteur agricole.

Les caractéristiques du secteur :

L'agriculture Marocaine se caractérise par son dualisme, sa dépendance, et sa domination.

Deux types d'agriculture existent au Maroc :

- **Une agriculture traditionnelle** : qui fait vivre la majorité de la population rural et intéressant à peu près 80% des terres cultivées.
- **Une agriculture moderne** : qui travail essentiellement pour l'exportation.

Le secteur traditionnel :

Il présente les caractéristiques suivantes :

- La petitesse des exploitations qui ont souvent un caractère familial ;
- Absence des divisions de travail car le Fellah apporte à la fois le travail et le capital ;
- Faiblesse des rendements obtenus fait que la production est essentiellement autoconsommée.

Donc l'agriculture traditionnelle reste une économie fermée qui vit une situation de subsistance et faiblement monétariste (le troc est encore pratiqué).

Le secteur moderne :

Il se compose de deux sous titre :

- **Le secteur moderne capitaliste** : c'est la continuation de l'ancien secteur coloniale. Ce secteur se caractérise par l'utilisation intensive de machinisme agricole et de tous les intrants. La production de ce secteur est essentiellement tournée vers l'exportation.
- **Le secteur semi moderne** : Il est né de la distribution des récupérés après l'indépendance. Ce secteur est encadré par l'Etat par les subventions et les crédits agricoles afin de permettre l'introduction des techniques modernes.

Les problèmes du secteur :

- Manque énorme en infrastructure de base ;
- Les inégalités en matière d'équipement et des activités entre les périmètres irrigués qui occupent seulement 13% de la SAU¹ et les périmètres en bour qui concernant le reste de la SAU, et environ la moitié de la population (rural + urbain) avec peu d'équipement en peu de richesse ;
- L'inégalité de répartition de revenu entre le monde rural et le monde urbain ;
- Pauvretés, précarité ...
- 125^e en indice de développement humain ;
- Crainte d'une baisse de l'eau à cause de la sécheresse et d'une désertification ;
- Niveau faible de formation et d'instruction ;
- Faiblesse de la superficie cultivable ;
- Faible mécanisme ;
- Le système foncier se distingue par l'existence d'un ensemble de propriété : Melk ; Guich ; Habouse ;
- Découragement de l'investissement ;
- La petitesse et le morcellement de la propriété agricole ;
- Concurrence sur le marché extérieur ;
- Aléas climatiques défavorables ;
- Accentuation d'importation de produits alimentaires à cause de la libéralisation ;
- Le pays et producteur et importateur des produits agricoles, cependant il y a une malnutrition ;
- La production est surtout destinée à l'autoconsommation ;
- La faiblesse de rendement ;
- Une économie fermée de subsistance faiblement monétarisé ;
- Absence de devisions de travail.

Les solutions :

- Lutter contre la pauvreté en milieu rural par un système de solidarité nationale et la création d'emplois à court et à moyen terme ;
- Soutien de l'Etat aux entrants utilisés en agriculture en particuliers le gasoil, les matérielles agricoles, et les fertilisantes ;
- Assurer les méthodes de gestion au sein des entreprises publiques sous tutelle du ministère de l'agriculture (SODEA ; SOGETA) qui constituent une lourde charge pour l'Etat et la collectivité ;
- Encourager le transfert des technologies et du savoir-faire au profit des agriculteurs et de leurs fils, en soutenant la recherche agronomique ;
- Assurer les circuits de commercialisations des produits agricoles et lutter contre les rentiers et les intermédiaires qui profitent des efforts de l'agriculteur et du consommateur ;
- Impliquer le secteur bancaire en général à financer l'investissement en milieu rural avec des taux d'intérêts encourageant et une prise en charge par l'Etat des risques liés à l'agriculture.

¹ Superficie Agricole Utile

Les défis et les perspectives :

- L'irrigation d'un million d'hectares ;
- La construction d'un barrage par an ;
- Réaliser l'autosuffisance alimentaire et atteindre la sécurité alimentaire ;
- Orienter le produit agricole vers l'exportation ;
- Garder la position de l'agriculture marocaine face à la mondialisation.

La production agricole marocaine :

La production agricole marocaine est constitué de :

- ∅ Le céréaliculture : céréale primaire (blé ; orge), céréale secondaire (riz) ;
- ∅ Les légumineuses : les fèves, pois chiche, les petits pois ...
- ∅ Les agrumes : les oranges, les citrons ...
- ∅ Les primeurs : les tomates, les pommes de terre, autres fruits et autres légumes ;
- ∅ La viticulture : les raisins de table, et les raisins de vin ;
- ∅ L'oléiculture : les olives et l'huile d'olive ;

Ainsi que d'autre produit comme les oléagineuse, les bittraves à sucre, canne à sucre, le coton, les ovins, les caprines ... et autres.

La pêche maritime :

La production halieutique totale à accusé d'une année à une autre, un recule qui s'établi en moyen de 13,8%. Le secteur de la pêche maritime souffre d'un ensemble de problème suite à la sure exploitation des eaux marocaines par la flotte européenne : l'insuffisance des moyens du recherches et d'évaluations des stocks halieutiques ; l'insuffisance des moyens navale de contrôle technique, bloque le développement durable de ce secteur.

La profession marocaine avec toute ces catégorie (pêche môturière, pêche côtier, pêche artisanal) traverse une période du crise qui se traduit par la diminution des chiffres d'affaires de la majorité des entreprises, et dans certains cas la faillite, et la fermeture des unités de production et la désarmement des unités de pêche. Face à cette situation, un plan de réaménagement à été conçu pour encourager l'initiative privée et renforcer l'investissement dans ce secteur.

Malgré la situation catastrophique du secteur, le consommateur intérieur à augmenter ce qui a entraîné une augmentation de prix.

Une part très important de la production de ce secteur est destinée au conserve et par conséquent à l'export, alors que les matériels de congélation sont faibles.

Le recule de la pêche côtier après la fin de l'accord Maroc-UE à entraîner l'extension de la période de repos biologique, mais cette extension ne sait pas traduit par la reconstitution du stock de certain espèce disparue.